

Serge Wrobleski

La société **Alentour** fabrique des éléments en pierre reconstituée pour le bâtiment et la décoration, destinés à la construction neuve et à la rénovation. Le siège social et l'unité de production sont installés dans la zone d'activités de Lux. Cette société, dont le gérant est Serge Wrobleski, a accepté de présenter son entreprise et ses projets.

**Alain Gradelet** - Je vous remercie de m'accueillir dans votre entreprise. Ma première question est relative à votre installation à Lux ?

**Serge Wrobleski** - À l'origine, j'étais artisan maçon, activité que j'ai exercée pendant 10 ans. Puis, j'ai déposé un brevet relatif au montage de maison et je me suis installé à Ahuy. Cinq ans plus tard, mon activité étant en constante progression, pour faire face à mon expansion, j'ai cherché un site susceptible de m'accueillir. Après quelques recherches infructueuses, la mairie de Lux m'a proposé un terrain d'un seul tenant, d'une superficie de 16 000 m<sup>2</sup>, correspondant à mon activité à un prix accessible pour moi. Actuellement, nous employons une trentaine de personnes. Une dizaine de cadres, techniciens et administratifs se répartissent dans les différents services, dont ma fille Sophie qui me seconde dans la partie projets et développement. Deux chauffeurs poids lourds livrent nos fabrications, principalement en Bourgogne Franche-Comté, mais aussi dans le quart Nord-Est de la France. Le reste du personnel est affecté à la production. Je ne vais pas faire le détail de mes fabrications car vous pouvez les retrouver dans mon catalogue annuel et sur le site internet.

**AG** - Une entreprise comme la vôtre doit évoluer dans ses fabrications, quels sont vos projets ?

**SW** - Après avoir construit un prototype de maison qui s'est adapté en fonction de la demande de mes clients, j'ai, dans le cadre d'un projet initié par l'ADEME, en collaboration avec la Covati, l'AMRF, le GEDA, AGROSUP, l'ESIREM et la Chambre d'Agriculture, le projet de créer un aggloméré de chanvre, dans une logique de filière locale.



**AG** - Le béton de chanvre existe déjà, quelle est la particularité de votre produit ?

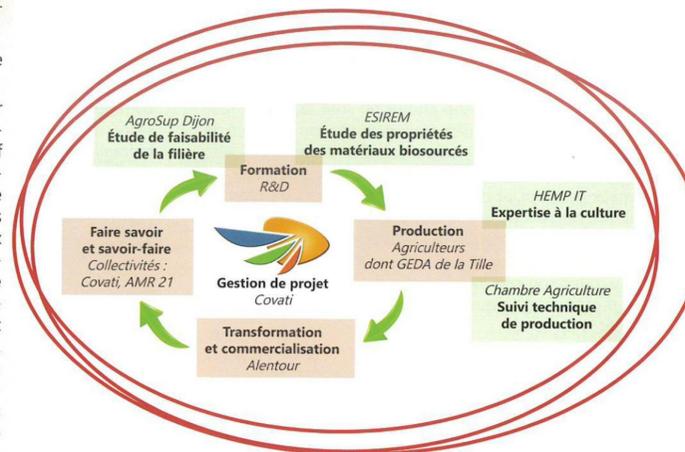
**SG** - Des techniques ancestrales utilisaient le chanvre dans la construction de bâtiment ou la rénovation sous différentes formes et, plus récemment, en béton de chanvre. Ce dernier est composé d'un granulats alliant de la chaux et la chènevotte dont on a retiré la fibre. Je souhaite donc créer, avec l'aide de mes partenaires, un produit avec la plante complète et le liant qui permet l'assemblage.

**AG** - Quelles sont les avantages de cette nouvelle production ?

**SW** - Il y en a beaucoup. À partir de 2020, les bâtiments doivent présenter un bilan énergétique positif d'après le Grenelle de l'environnement de 2008. Dans ce contexte, le recours à des matériaux biosourcés me semble une réponse adaptée aux nouvelles problématiques du réchauffement climatique. Le chanvre est une plante annuelle, renouvelable, qui demande peu d'eau et pas de produits phytosanitaires. Elle consomme du CO<sub>2</sub> pendant sa croissance et est un répulsif naturel contre les rongeurs et certains insectes. Le chanvre permettra de répondre aux exigences des réglementations thermiques en vigueur notamment la RT2012. Des études sont en cours pour préciser les performances énergétiques et phoniques. En résumé, ma démarche est écoresponsable et réduira également l'impact environnemental de la construction en diminuant les effets du gaz à effet de serre.

**AG** - Pour conclure, je dirais que votre projet s'inscrit dans une démarche écoresponsable, locale, durable, en un mot écologique, et s'inscrit pleinement dans la démarche de la Covati de développer les circuits courts.

# Le chanvre allier de l'économie circulaire



## Quelques chiffres

- 5 agriculteurs et 13 hectares pour 60 tonnes produites
- >>> objectif : 200 tonnes/an dans 2 ans,
- 2 écoles d'ingénieurs mobilisées,
- 5 projets de construction et de rénovation matérialisés.

**Alain Gradelet**  
Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire

